

PRESQUE 289 000 HABITANTS

SUR LE PAYS DE LORIENT - QUIMPERLÉ

Les trois intercommunalités du pays de Lorient-Quimperlé (Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté, BBO Communauté) ont à nouveau connu une croissance de leur population entre 2015 et 2021. C'est donc aussi le cas de l'ensemble du pays (+0,40 % par an).

Mais les trois intercommunalités ne sont pas sur les mêmes dynamiques : la croissance démographique s'accélère légèrement sur Lorient Agglomération quand elle ralentit sur ses deux voisines ; elle reste cependant plus forte sur BBO Communauté malgré son ralentissement.

Pour Lorient Agglomération, la croissance entre 2015 et 2021 est de +0,39 % par an en moyenne. Elle est supérieure à son niveau entre 2010 et 2015 : +0,34 % par an.

Pour Quimperlé Communauté, la croissance est de +0,36 % par an en moyenne entre 2015 et 2021. C'est un rythme assez nettement ralenti par rapport à la période 2010-2015 où elle était de +0,55 % par an.

Pour BBO Communauté, le ralentissement est également net. La croissance reste forte, avec +0,61 % par an entre 2015 et 2021. Elle était beaucoup plus élevée entre 2010 et 2015 avec +1,51 % par

an.

Pour l'ensemble du pays de Lorient-Quimperlé la croissance est de +0,40 % par an. C'est un peu moins fort que sur la période précédente (+0,46 %). Chaque année depuis 2015 le pays de Lorient-Quimperlé a compté en moyenne 1105 habitants supplémentaires.

Aux échelles départementale, régionale et nationale, les progressions démographiques ont globalement ralenti. Pour la Bretagne, la progression est de +0,50 % par an (+0,59 % par an entre 2010 et 2015). Le Morbihan croît à un rythme légèrement supérieur à celui de la Bretagne (+0,53 %) mais ralenti (+0,63 % précédemment) tandis que le Finistère ne progresse que de +0,25 % par an, équivalent à celui de la période précédente (+0,23 % par an). Au niveau national, la croissance est de +0,30 % par an (+0,48 % par an sur la période précédente).

Ces ralentissements sont systématiquement liés à une **baisse du solde naturel**, qui devient négatif sur les départements bretons hors Ille-et-Vilaine. Sur l'ensemble de la France il est également en baisse, sans être négatif.

	Population municipale* 2021	Population totale* 2021	ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE 2015-2020
LORIENT AGGLOMÉRATION	206 555	211 834	0,39 %
QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ	56 590	58 104	0,36 %
BBO COMMUNAUTÉ	18 443	18 911	0,61 %
PAYS DE LORIENT-QUIMPERLÉ	281 588	288 849	0,40 %
SCOT DU PAYS DE LORIENT	224 998	230 745	0,41 %

Source : Insee, Recensement 2020

* définitions en dernières pages

+0.40 % La croissance démographique sur le **pays de Lorient-Quimperlé** entre 2015 et 2021.

AILLEURS EN BRETAGNE

	Population 2021	Population 2015	ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE
RENNES MÉTROPOLE	467 858	438 865	1,07 %
BREST MÉTROPOLE	211 920	208 497	0,27 %
LORIENT AGGLOMÉRATION	206 555	201 792	0,39 %
GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMÉRATION	175 163	165 761	0,92 %
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	153 321	151 307	0,22 %
DINAN AGGLOMÉRATION	103 533	99 735	0,62 %
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE	101 591	100 529	0,18 %
LAMBALLE TERRE ET MER	68 589	67 090	0,37 %
MORLAIX COMMUNAUTÉ	64 893	64 304	0,15 %
QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ	56 590	55 389	0,36 %
FOUGÈRES AGGLOMÉRATION	56 070	55 413	0,20 %
CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION	51 873	49 968	0,63 %
LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE	51 540	51 474	0,02 %
PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS	49 625	47 977	0,56 %
COUESNON MARCHES DE BRETAGNE	21 978	21 925	0,04 %
BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ	18 988	17 865	1,02 %
HAUT PAYS BIGOUDEN	18 529	17 999	0,48 %
BBO COMMUNAUTÉ	18 443	17 779	0,61 %
DOUARNENEZ COMMUNAUTÉ	18 383	18 504	-0,11 %
KREIZ-BREIZH (CCKB)	18 292	18 653	-0,33 %
BAUD COMMUNAUTÉ	16 198	16 020	0,18 %
BRETAGNE	3 394 567	3 293 850	+0,50 %

Source : Insee, Recensements
 Traitements : AudéLor, janvier 2024

PRÉCAUTION D'USAGE

LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION NE PEUVENT ÊTRE COMPARÉS ENTRE DEUX ANNÉES SUCCESSIVES

Le recensement ne permet pas de comparer des indicateurs sur une période courte (moins de 5 ans) pour des raisons méthodologiques, mais il permet un suivi des tendances à moyen terme (5 ans). Les résultats des recensements rénovés ne se comparent correctement entre eux que sur des périodes d'au moins 5 ans, compte tenu du mode de construction des résultats. En effet, depuis 2004 les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement tous les cinq ans, tandis que les communes de plus de 10 000 habitants sont recensées chaque année par échantillon (8 % des logements ainsi que les logements neufs). Le résultat d'une année n est construit à partir des enquêtes des années $n-2$, $n-1$, n , $n+1$, $n+2$. Ce « millésime » permet d'avoir une vue la plus juste possible sur l'année centrale des cinq dernières années d'enquêtes réalisées. Parus en année $n+3$ (2024), les résultats millésimés n (2021) tiennent déjà compte des résultats de l'année $n+2$ (2023).

Schéma 1. : Constitution des résultats millésimés 2010 et 2011

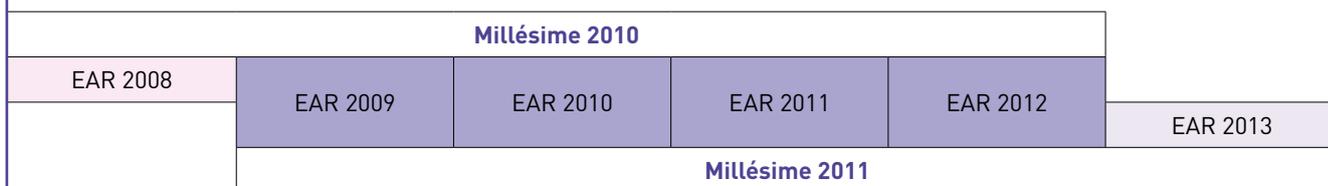
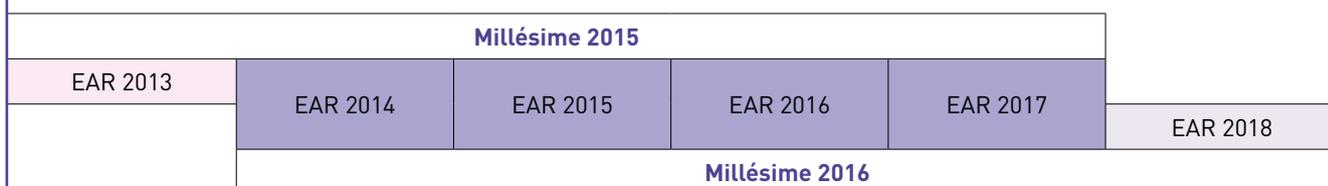


Schéma 2. : Constitution des résultats millésimés 2015 et 2016



Nota : Les résultats des millésimes 2010 et 2015 sont comparables car les enquêtes annuelles de recensement qui les constituent ne se chevauchent pas. Ce n'est pas le cas des millésimes 2010 et 2011 ou des millésimes 2015 et 2016. (Cf. schémas 1 et 2).

Schéma 3. : Constitution des résultats millésimés 2020 et 2021

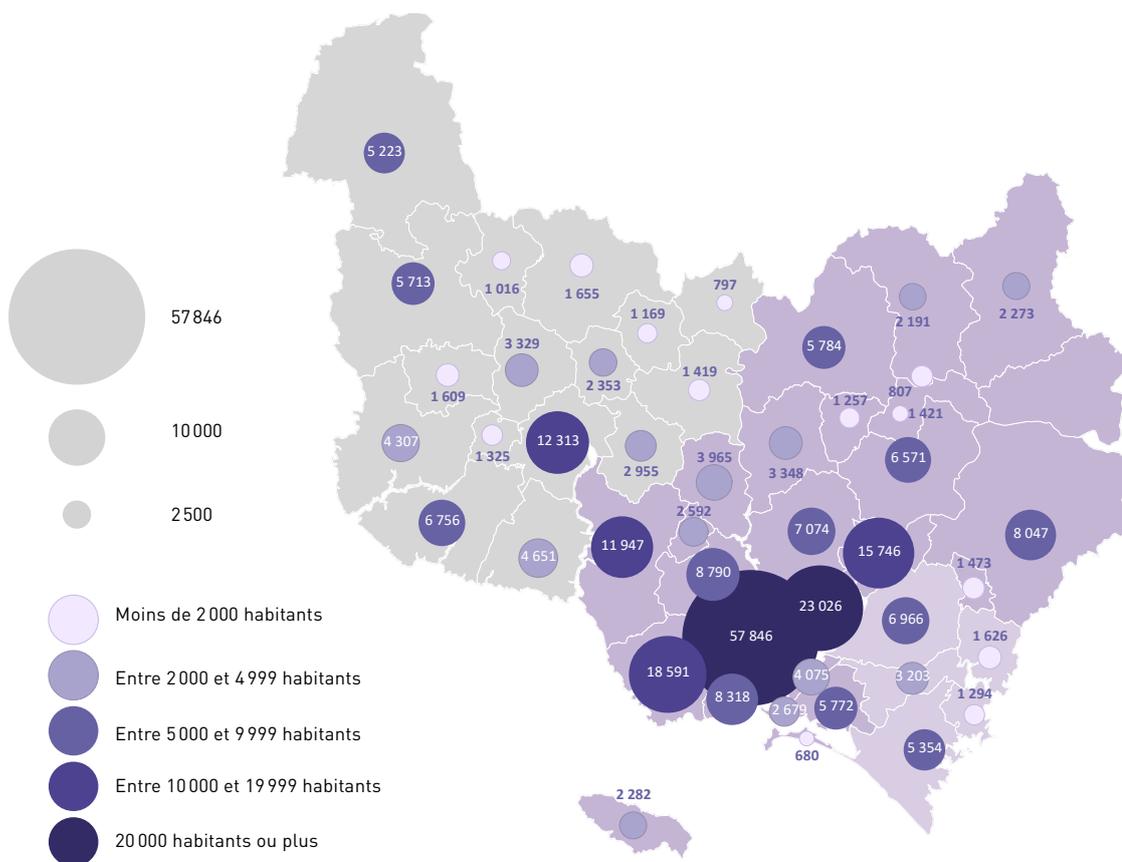


Nota : En raison du report de l'enquête annuelle 2021 lié à la situation sanitaire de la Covid-19, les résultats des millésimes 2019 à 2023 doivent exceptionnellement être comparés avec ceux de millésimes antérieurs distants d'au moins 6 ans afin que les enquêtes annuelles de recensement qui les constituent ne se chevauchent pas (Cf. schéma 2 et 3)

EAR : enquête annuelle de recensement

Population des communes du pays de Lorient-Quimperlé au 1^{er} janvier 2021

Source : Insee, Recensement 2021
 Traitement statistique et cartographie :
 AudéLor - janvier 2024



UNE HAUSSE PORTÉE PAR LES COMMUNES DE PLUS DE 5 000 HABITANTS

L'ensemble des 14 communes de moins de 2000 habitants voit la courbe de leur croissance démographique ralentir : elle passe de +1,22% par an entre 2010 et 2015 à +0,50% par an entre 2015 et 2021. Leur contribution cumulée est de seulement 86 habitants supplémentaires par an en moyenne (cf. graphique ci-contre). Sur l'ensemble de la Bretagne, la strate des communes de moins de 2000 habi-

tants est également en croissance, mais moins fortement (+0,21% par an).

Pour les 14 communes de 2000 à 5000 habitants, la croissance ralentit également : elle est de +0,41% par an entre 2015 et 2021 (+0,67 entre 2010 et 2015). Cela représente 177 habitants supplémentaires par an. C'est un peu moins que l'ensemble des communes de la même strate en Bretagne (+0,58%).

Le territoire compte 12 communes de 5 000 à 10 000 habitants. Leur croissance est de +0,42% par an et leur contribution à la croissance de +334 habitants par an (+0,50% par an sur la période précédente). Ce sont les communes de cette strate qui ont la plus forte croissance en Bretagne avec +0,74% par an.

Les 4 communes de 10 000 à 20 000 habitants ont une croissance de +0,53% par an (contre +0,59% par an de 2010 à 2015). Leur contribution globale à la croissance est de +306 habitants par an. En Bretagne, les communes de cette strate ont une croissance de +0,70% par an.

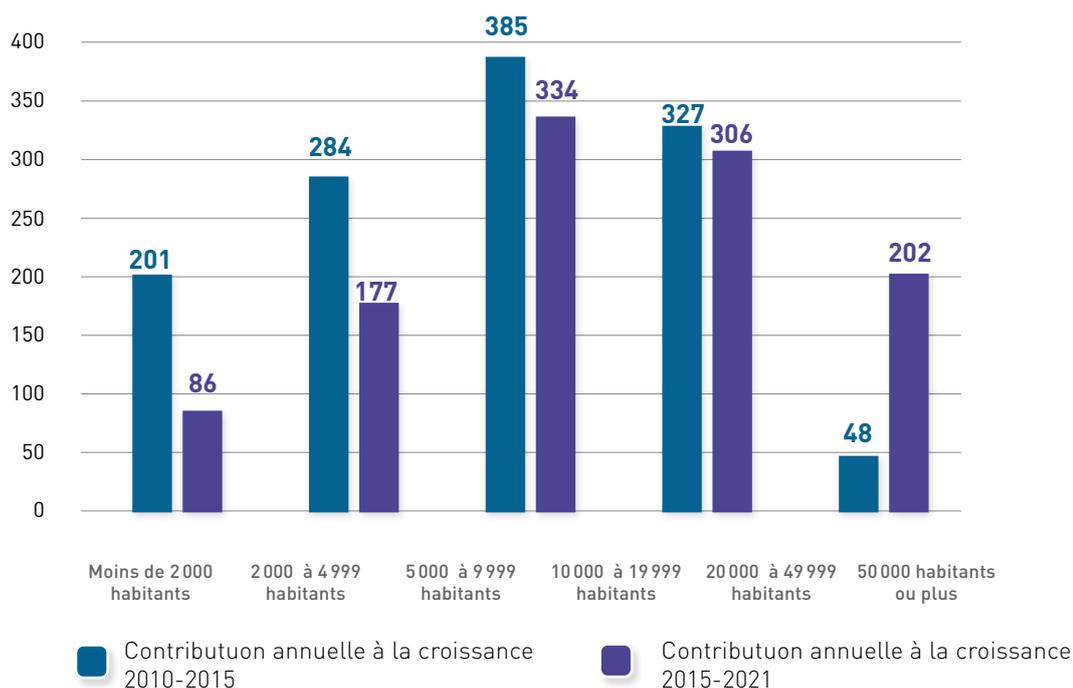
Enfin, les deux communes de plus de 20 000 habitants sont en croissance de +0,25% par an sur les six dernières an-

nées, en accélération par rapport à la période 2010-2015 (+0,06%). Celle-ci s'explique par le retournement favorable de la dynamique sur Lanester.

Sa croissance (+0,69% par an) est très supérieure à celle des communes de cette strate en Bretagne (+0,38%).

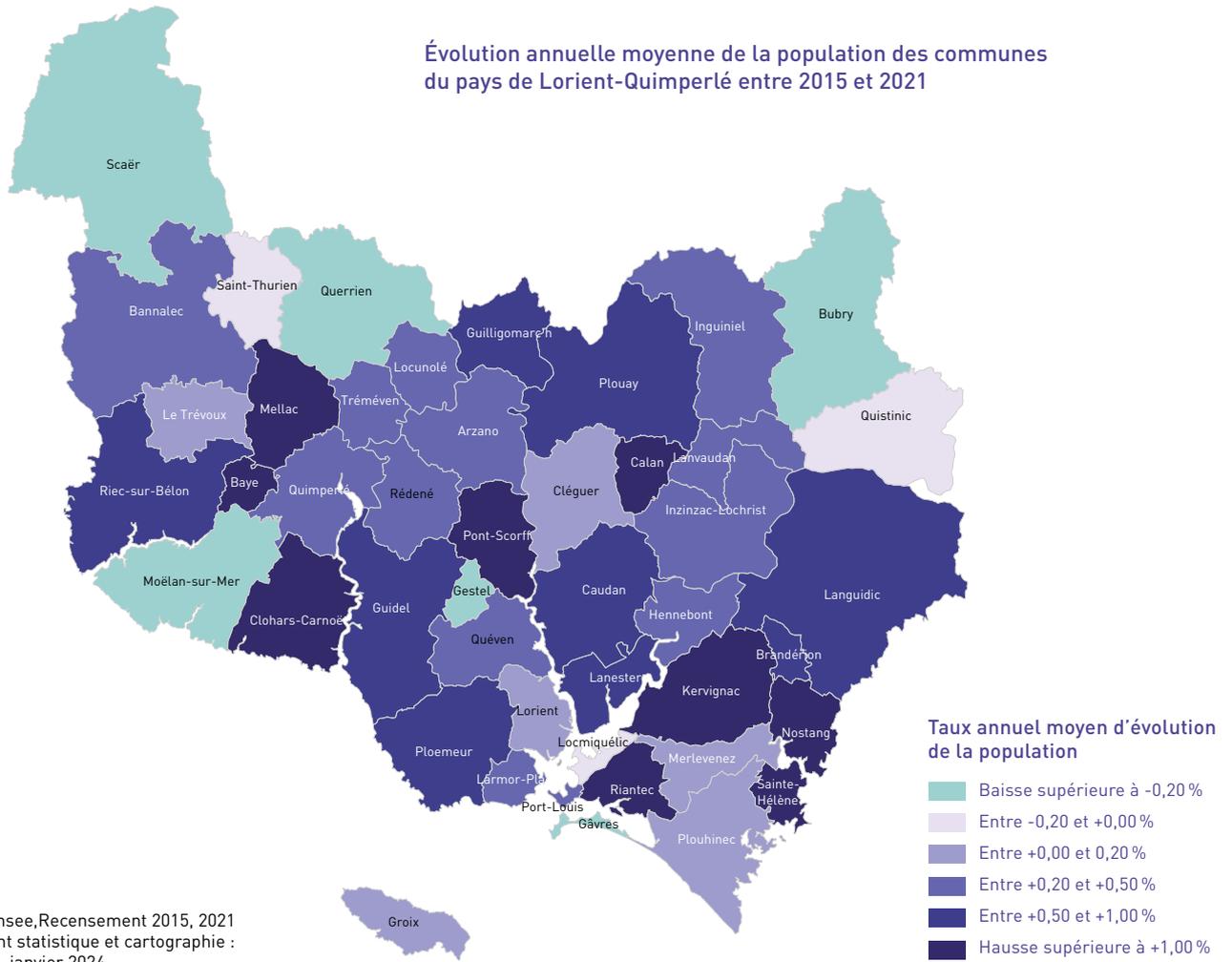
La seule commune de plus de 50 000 habitants du territoire, Lorient, progresse de +0,08% par an. Parmi cette strate de commune en Bretagne, la tendance est également à la hausse (+0,37%). Dans cette catégorie, Rennes (+0,74%) pèse beaucoup, tandis que, comme Lorient, Brest (+0,05%) et Quimper (+0,04%) progressent plus faiblement. Vannes voit sa population croître de +0,38% par an (cf. tableau ci-avant).

Contribution annuelle à la croissance de population du pays de Lorient-Quimperlé par strate de population des communes



Source : Insee, Recensement
Traitements statistiques : AudéLor - janvier 2024

Évolution annuelle moyenne de la population des communes du pays de Lorient-Quimperlé entre 2015 et 2021



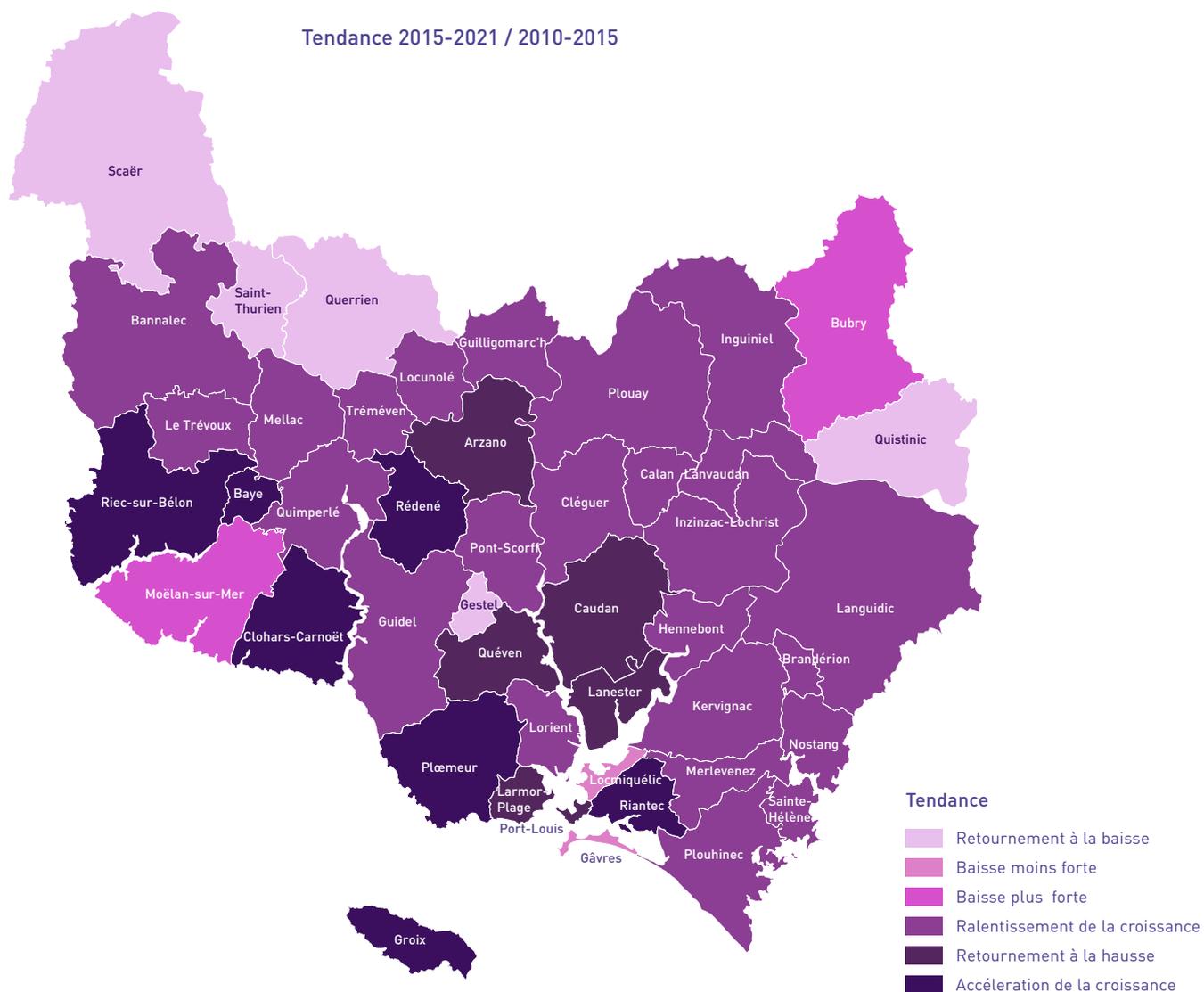
Source : Insee, Recensement 2015, 2021
 Traitement statistique et cartographie :
 AudéLor - janvier 2024

	Retournement à la baisse (5)	Baisse plus forte (2)	Baisse moins forte (2)	Retournement à la hausse (6)	Ralentissement de la croissance (24)	Accélération de la croissance (7)
Moins de 2 000 habitants (14)	Querrien Saint-Thurien Quistinic		Gâvres	Arzano	Brandérian Calan Guilligomarc'h Lanvaudan Le Trévoux Locunolé Nostang Sainte-Hélène	Baye
De 2 000 à 5 000 habitants (14)	Gestel	Bubry	Locmiquélic	Port-Louis	Cléguer Inguiniel Mellac Merlevenez Pont-Scorff Tréméven	Clohars-Carnoët Riec-sur-Bélon Rédéné Groix
De 5 000 à 10 000 habitants (12)	Scaër	Moëlan-sur-Mer		Caudan Larmor-Plage Quéven	Bannalec Inzinzac-Lochrist Kervignac Languidic Plouay Plouhinec	Riantec
De 10 000 à 20 000 habitants (4)					Guidel Hennebont Quimperlé	Plœmeur
20 000 habitants et plus (2)				Lanester	Lorient	

Source : Insee, Recensements
 Traitement : AudéLor, janvier 2024

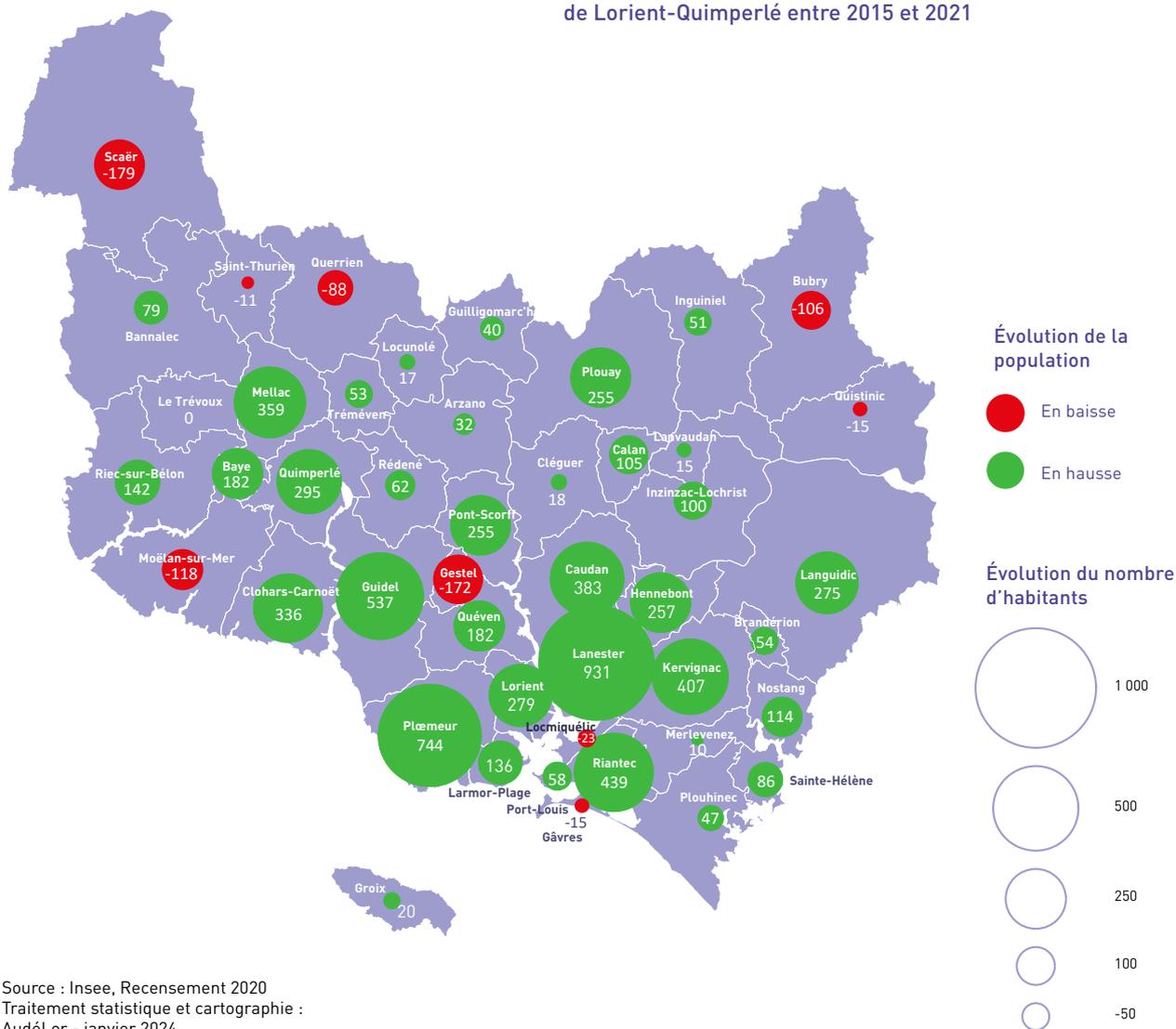
Chiffres détaillés par communes en pages 10 et 11

Tendance 2015-2021 / 2010-2015



Source : Insee, Recensement 2010, 2015, 2021
 Traitement statistique et cartographie : AudéLor - janvier 2024

Évolution de la population des communes du pays de Lorient-Quimperlé entre 2015 et 2021



Source : Insee, Recensement 2020
 Traitement statistique et cartographie :
 AudéLor - janvier 2024

On observe des baisses de population sur la rive gauche de la Rade de Lorient (Gâvres et Locmiquélic), au sein de quelques communes rurales dont les centralités sont éloignées des grands axes de circulation (Scaër, Querrien, Bubry, Quistinic, Cléguer), ainsi que sur une commune littorale: Moëlan-sur-Mer. Gestel, commune en forte croissance dans les décennies

2000 et 2010 fait face à un très fort retournement de tendance : les phénomènes de vieillissement et de décohabitation (diminution de la taille des ménages), une plus faible production de logements que par le passé jouent très fortement

LES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Différents facteurs expliquent les évolutions démographiques : l'évolution du solde naturel, la croissance du parc de logements au cours de la période, l'évolution de la taille des ménages, l'évolution de la structure du parc. Le solde migratoire dépendra de la capacité d'accueil du territoire permise par l'évolution du parc et de son occupation.

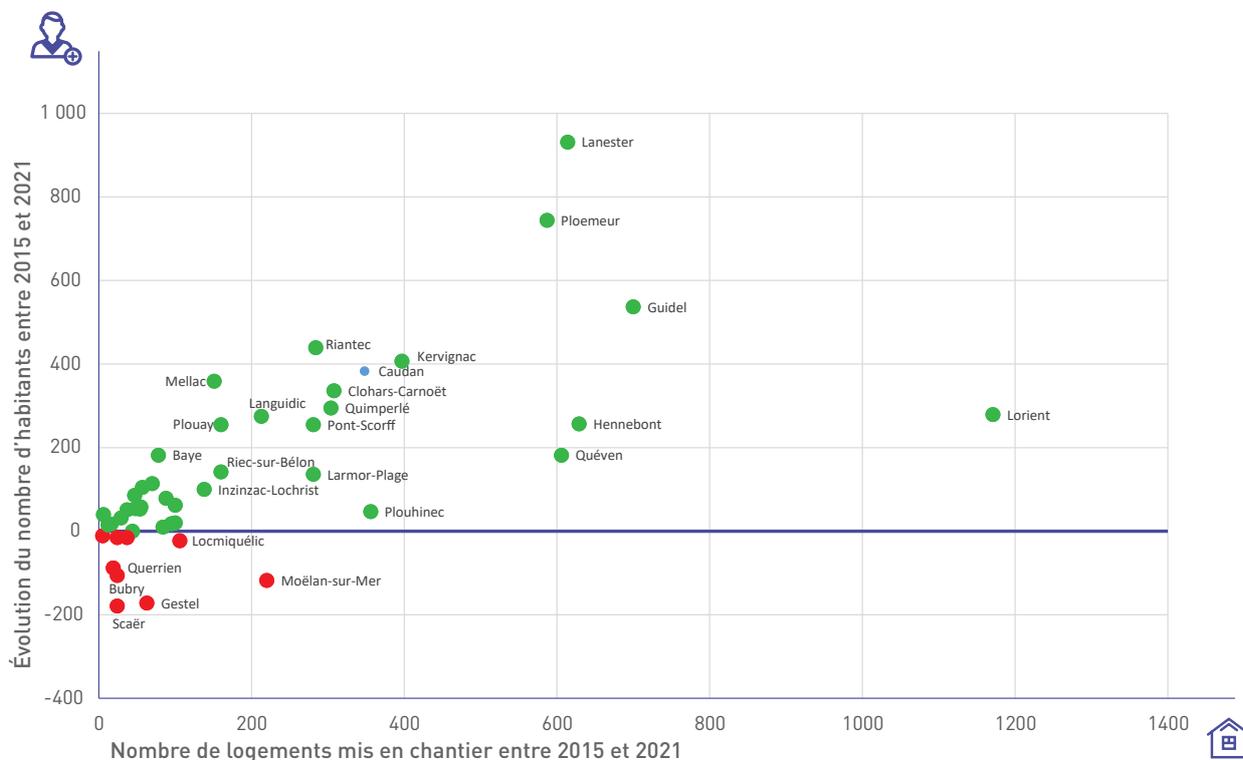
Le solde naturel s'érode à peu près partout, pour devenir globalement négatif sur le territoire : on dénombre plus de décès que de naissances.

Dès lors, la croissance repose sur le solde migratoire : compter davantage de nouveaux arrivants que de personnes quittant le territoire. Pour cela, il faut que le nombre

de résidences principales accueillant des ménages augmente.

La construction de nouveaux logements n'y contribue pas automatiquement (cf. graphique ci-dessous). En effet, une partie de la production ne sert qu'à compenser la diminution de la taille des ménages, premier phénomène de consommation de nouveaux logements (variable selon les communes). La reconquête de logements vacants ou de résidences secondaires devenues résidences principales est le deuxième levier. À contrario, si le nombre de logements vacants et les résidences secondaires augmentent, cela annihile les efforts en matière de construction neuve.

Production de logements et évolution du nombre d'habitants entre 2014 et 2020



Sources : Insee Recensement – Sit@del
Traitement statistique : AudéLor – janvier 2024

Note de lecture

Sur Lorient, entre 2015 et 2021, 1 171 logements ont été mis en chantier et le nombre d'habitants a progressé de 279 individus. Sur Hennebont, entre 2015 et 2021, 629 logements ont été mis en chantier et le nombre d'habitants a progressé de 257 individus.

Nom de la commune	Population municipale			Évolution		Tendance
	2010	2015	2021	Évolution 2010-2015	Évolution 2015-2021	
Quimperlé Communauté						
Arzano	1 403	1 387	1 419	-0,23 %	0,38 %	Retournement à la hausse
Bannalec	5 450	5 634	5 713	0,67 %	0,23 %	Ralentissement de la croissance
Baye	1 141	1 143	1 325	0,04 %	2,49 %	Accélération de la croissance
Clohars-Carnoët	4 057	4 315	4 651	1,24 %	1,26 %	Accélération de la croissance
Guilligomarc'h	710	757	797	1,29 %	0,86 %	Ralentissement de la croissance
Locunolé	1 098	1 152	1 169	0,96 %	0,24 %	Ralentissement de la croissance
Mellac	2 623	2 970	3 329	2,52 %	1,92 %	Ralentissement de la croissance
Moëlan-sur-Mer	6 968	6 874	6 756	-0,27 %	-0,29 %	Baisse plus forte
Querrien	1 696	1 743	1 655	0,55 %	-0,86 %	Retournement à la baisse
Quimperlé	11 776	12 018	12 313	0,41 %	0,40 %	Ralentissement de la croissance
Rédéné	2 849	2 893	2 955	0,31 %	0,35 %	Accélération de la croissance
Riec-sur-Bélon	4 131	4 165	4 307	0,16 %	0,56 %	Accélération de la croissance
Saint-Thurien	959	1 027	1 016	1,38 %	-0,18 %	Retournement à la baisse
Scaër	5 290	5 402	5 223	0,42 %	-0,56 %	Retournement à la baisse
Tréméven	2 239	2 300	2 353	0,54 %	0,38 %	Ralentissement de la croissance
Le Trévoux	1 500	1 609	1 609	1,41 %	0,00 %	Ralentissement de la croissance
Lorient Agglomération						
Brandérion	1 232	1 419	1 473	2,87 %	0,62 %	Ralentissement de la croissance
Bubry	2 388	2 379	2 273	-0,08 %	-0,76 %	Baisse plus forte
Calan	957	1 152	1 257	3,78 %	1,46 %	Ralentissement de la croissance
Caudan	6 918	6 691	7 074	-0,67 %	0,93 %	Retournement à la hausse
Cléguer	3 306	3 330	3 348	0,14 %	0,09 %	Ralentissement de la croissance
Gâvres	737	695	680	-1,17 %	-0,36 %	Baisse moins forte
Gestel	2 594	2 764	2 592	1,28 %	-1,07 %	Retournement à la baisse
Groix	2 253	2 262	2 282	0,08 %	0,15 %	Accélération de la croissance
Guidel	10 359	11 410	11 947	1,95 %	0,77 %	Ralentissement de la croissance
Hennebont	15 191	15 489	15 746	0,39 %	0,27 %	Ralentissement de la croissance
Inguiniel	2 086	2 140	2 191	0,51 %	0,39 %	Ralentissement de la croissance
Inzinzac-Lochrist	6 013	6 471	6 571	1,48 %	0,26 %	Ralentissement de la croissance
Lanester	22 219	22 095	23 026	-0,11 %	0,69 %	Retournement à la hausse
Languidic	7 318	7 772	8 047	1,21 %	0,58 %	Ralentissement de la croissance
Lanvaudan	714	792	807	2,10 %	0,31 %	Ralentissement de la croissance
Larmor-Plage	8 334	8 182	8 318	-0,37 %	0,28 %	Retournement à la hausse
Locmiquélic	4 208	4 098	4 075	-0,53 %	-0,09 %	Baisse moins forte
Lorient	57 204	57 567	57 846	0,13 %	0,08 %	Ralentissement de la croissance
Ploemeur	17 805	17 847	18 591	0,05 %	0,68 %	Accélération de la croissance
Plouay	5 284	5 529	5 784	0,91 %	0,75 %	Ralentissement de la croissance
Pont-Scorff	3 211	3 710	3 965	2,93 %	1,11 %	Ralentissement de la croissance
Port-Louis	2 718	2 621	2 679	-0,72 %	0,37 %	Retournement à la hausse
Quéven	8 798	8 608	8 790	-0,44 %	0,35 %	Retournement à la hausse
Quistinic	1 407	1 436	1 421	0,41 %	-0,17 %	Retournement à la baisse
Riantec	5 097	5 333	5 772	0,91 %	1,33 %	Accélération de la croissance

Nom de la commune	Population municipale			Évolution		Tendance
	2010	2015	2021	Évolution 2010-2015	Évolution 2015-2021	
BBO Communauté						
Kervignac	5 965	6 559	6 966	1,92 %	1,01 %	Ralentissement de la croissance
Merlevenez	3 058	3 193	3 203	0,87 %	0,05 %	Ralentissement de la croissance
Nostang	1 380	1 512	1 626	1,84 %	1,22 %	Ralentissement de la croissance
Plouhinec	5 003	5 307	5 354	1,19 %	0,15 %	Ralentissement de la croissance
Sainte-Hélène	1 093	1 208	1 294	2,02 %	1,15 %	Ralentissement de la croissance
Lorient Agglomération						
Lorient Agglomération	198 351	201 792	206 555	0,34 %	0,39 %	Accélération de la croissance
Quimperlé Communauté						
Quimperlé Communauté	53 890	55 389	56 590	0,55 %	0,36 %	Ralentissement de la croissance
BBO Communauté						
BBO Communauté	16 499	17 779	18 443	1,51 %	0,61 %	Ralentissement de la croissance
SCoT						
SCoT	214 850	219 571	224 998	0,44 %	0,41 %	Ralentissement de la croissance
Pays de Lorient						
Pays de Lorient	268 740	274 960	281 588	0,46 %	0,40 %	Ralentissement de la croissance

DÉFINITIONS

1. POPULATION MUNICIPALE

La population municipale comprend les personnes :

- ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté ;
- détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune ;
- sans-abris recensés sur le territoire de la commune ;
- résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.

Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique.

2. POPULATION TOTALE

Le concept de population totale est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 5 juin 2003, relatif au recensement de la population.

La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

La population totale d'un ensemble de communes est égale à la somme des po-

pulations totales des communes qui le composent.

La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence. À la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes.

3. POPULATION COMPTÉE À PART

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

Ce sont :

- 1 les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- 2 les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- 3 les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes :
 - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ;
 - communautés religieuses ;
 - casernes ou établissements militaires.

Contact

Arnaud Le Montagner : 02 97 12 06 62

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux
ISSN 2118-1632

Pour télécharger
les communications
d'Audélor : www.audelor.com

